



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110832

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 20/10/2024 2H58 C:005360 I:08494
V/REF : 966108
V/Appel du Dimanche 20/10/2024 a 2H58

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 0679
IMMEUBLE : RUE ST MAURICE -0679
41BIS/41TER, RUE ST MAURICE
69008 LYON

Vaulx en Velin, le 21 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N0 41 - LOGEMENT DE MME LEBDRIS, 5E ETAGE, *0641263686*
MOTIF : REPARER LES PRISES ELECTRIQUES QUI NE FONCTIONNENT PAS. BESOIN DE
BRANCHER UN APPAREIL RESPIRATOIRE POUR LE FILS HANDICAPE.
Donneur d'ordre : Ste Perm anece Semcoda

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur installations électriques.

LE 20/10/2024 A 04H30
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME LEBDRIS AU 5EME ETEAGE
REPERAGE DU PROBLEME ELECTRIQUE SUR PLACE
REPLACEMENT DU FUSIBLE DEFECTUEUX SUR LE DIJONCTEUR
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 19/11/24 a 12H26 Mme C AGOPIAN
CD AB Email envoyé le 12/11/24 a 14H29 Mme J. DEFDAF
CD AB Email envoyé le 07/11/24 a 16H00 Mme J. DEFDAF
CD AB Email envoyé le 29/10/24 a 14H16 Mme J. DEFDAF
CD AB Email envoyé le 29/10/24 a 13H08 M. S. BONNY
CD AB Email envoyé le 23/10/24 a 14H38 M. S. BONNY
DT AB Email envoyé le 22/10/24 a 11H33 M. S. BONNY
CS AB Email envoyé le 21/10/24 a 07H39 M. S. BONNY



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110832

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
1,25	H.Ouvrier Electricien le 20/10	1	69,98	87,47
1,25	Sup.H.100%-Electr. +20h-Sa +12h-D/JF	1	69,98	87,47
1,00	Remise a titre commercial % / Heures/PC	1	3,00%	-9,83
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	1	39,45	39,45
1,00	Fusible(s) cartouche 10 Amperes	1	1,87	1,87
1,00	Remise a titre commercial % fournitures	1	2,50%	-1,03
TOTAL H.T.				358,28
T.V.A. a 10,00%				35,82
TOTAL T.T.C.En EURO				394,10

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 966108 du 21/10/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: christele.agopian@semcoda.com

Référence de la Demande

THCELCPP Txv hors contra Electricite Partie privat. 1

01-EE-2223-ENT-61563100

Lieu d'intervention

MME LEBSIR Ouarda
41TE RUE ST MAURICE
69008 LYON

Téléphone : 06.41.26.36.86

00679-00001-00001-00051 H / Type 5 / 05

Etage : 05

Date entrée: 01/08/2021

Délai

Date limite exécution : 05/11/2024

Observations

MONSIEUR TRIGO LA NOTE ME PARAIT TRES SALEE

POUR UN REMPLACEMENT DE FUSIBLE

POUEZ VOUS REVOIR VOTRE MONTANT SUR LA FACTURE

BDC DE REGULARISATION SUITE ASTREINTE WE

BDC MODIFIE : MERCI POUR VOTRE GESTE COMMERCIAL

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
EL00017 Bon de commande de regularisation	1,00	358,44	358,44	35,84	394,28
Total H.T.					358,44
Total TVA					35,84
Total TTC					394,28

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par PFEFFER Caroline le 21/10/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



Bon de Commande

N° : 966108 du 21/10/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **41TE RUE ST MAURICE 69008 LYON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **20/11/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 966108